



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le 19 avril 2023 à 18h45

PRÉSENTS :

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Karine Santerre, secrétaire
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste
Madame Joannie Boyer, présidente
Madame Krystel Béluse, vice-présidente
Madame Nathalie Desjardins, enseignante
Madame Chantal Langlois, enseignante
Madame Sonia Larin, tech. En service de garde
Monsieur Simon Nadeau, parent

ABSENTS :

Madame Tasha Adams, parent
Madame Cathryn Thibert, parent

1. MOT DE BIENVENUE

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres et donne la parole à la présidente, madame Joannie Boyer.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Karine étant la secrétaire de l'école a été désignée comme secrétaire du conseil.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM



Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Le procès-verbal n'a pas été envoyé par courriel comme à l'habitude, car il avait été mis sur le site Internet de l'école. Il sera envoyé à nouveau par courriel.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été lu par Joannie. Le point 9.3 sera modifié pour « langage des jeunes », point ajouté par Krystel Béluse.

Adopté à l'unanimité

CE22/23-27

6. SUIVIS

6.1 Démarche de mise à jour du PÉ sera à lire au prochain CÉ – adoption 30 juin.

6.2 Activité de financement : résultats + choix d'activité de fin d'année.

Geneviève nous présente le tableau des revenus, dépenses et des profits faits avec la vente des chocolats de Pâques. Cette année, nous avons fait un profit d'environ 2885\$ et nous avons reçu 301.75\$ en dons pour un total de 3186.75\$. Avec cette somme, l'équipe école a décidé de louer des jeux gonflables pour la journée du 21 juin prochain. Il y a aura d'autres activités à prévoir.

6.3 Lecture de la politique de frais chargé aux parents (voir point sur le cadre de référence)

Voir point 7.1

6.4 Mise à jour du site Web avec les PV antérieurs

Tous les procès-verbaux sont désormais disponibles sur le site Internet de l'école St-Édouard.

6.5 Achat du défibrillateur – en attente de la municipalité –

Geneviève nous annonce que l'achat du défibrillateur a été fait. À cause du mouvement de personnel, à la municipalité de St-Édouard, nous n'avons toujours pas reçu de confirmation pour savoir s'ils assumeront une partie de l'achat du défibrillateur. Geneviève nous mentionne que nous avons été dans



l'obligation d'acheter un modèle différent de celui qui avait été proposé au CÉ, car la CSS nous suggère fortement l'achat du même modèle pour toute les écoles.

6.6 Bourse du CÉ 22-23

Comme discuté au dernier CÉ, les membres du CÉ ont décidé d'offrir la bourse de 400\$ à certains élèves lors de l'activité de fin d'année. Il y aura donc 10 cartes-cadeaux Hamster de 40\$ qui seront remises le 21 juin prochain. Geneviève demande aux parents présents lors du CÉ si l'un d'entre eux désire venir remettre en main propre les carte-cadeaux. Krystel a accepté.

7. DOSSIER MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

7.1 Document sur les principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Geneviève présente le document sur l'encadrement des frais chargés aux parents. Ce document a été accepté tout d'abord par le CPE (conseil enseignant) du 11 avril dernier. Il est maintenant présenté au CÉ.

Adopté par Chantal Langlois

CE22/23-28

7.2 Budget initial du SDG

Le budget est présenté par Geneviève. On a prévu accueillir 45 élèves au sdg pour l'année scolaire 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

CE22/23-29

7.3 Résolution du CÉ – confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées.

Les mesures dédiées et protégées ont été présentées par Geneviève et signées par la présidente du CÉ, Joanie Boyer.

Accepté à l'unanimité

CE22/23-30

7.4 Modification du matériel pédagogique en 6^e année pour 23-24



Un des mandats du CÉ est d'accepter ou pas, les changements pour des frais qui seront exigés aux parents. En ce sens, l'enseignante de 6^e année, désire, pour l'an prochain, utiliser le cahier d'activité « Les irréductibles cahiers A et B». Il coûte 19.50\$

Accepté à l'unanimité

CE22-23-31

7.5 Adoption du code de vie 23-24

Geneviève nous présente les demandes de modifications faites par les enseignants pour le code de vie de la prochaine année scolaire.

Presque toutes les modifications que les enseignants proposaient ont été accepté sauf en ce qui concerne la cantine du coin.

Les enseignants proposaient que seul le 3^e cycle aurait le privilège de dîner à la cantine.

Deux parents proposent de leur côté de couper la cantine.

Simon Nadeau n'est pas du même avis. Il mentionne qu'on ne peut pas couper les micro-ondes et la cantine en même temps.

Geneviève présentera la proposition de la majorité des membres du CÉ, qui est de réserver la cantine uniquement aux élèves du 3^e cycle, du 15 mai au 23 juin, aux enseignants lors du prochain CPE.

7.6 Adoption de la planification annuelle 23-24

Geneviève nous présente la planification annuelle.

Adopté à l'unanimité

CÉ22/23-32

7.7 Demande d'un parent – sécurité dans le stationnement –

Geneviève a reçu une lettre d'un parent lui mentionnant que son enfant a failli se faire frapper, alors que celui-ci se rendait à l'école en marchant dans le stationnement de l'école. Le parent s'est plaint de la vitesse dont la voiture entrait dans le stationnement. Joanie et Geneviève vont faire un suivi par écrit à ce parent.

Simon Nadeau quant à lui propose à ce qu'on communique avec la SQ pour qu'il y ait de la sensibilisation qui soit faite auprès des gens qui empruntent cette rue



en voiture. Les membres du CÉ proposent aussi l'achat et l'installation de dos d'âne. Geneviève va s'informer pour les dos d'âne.

8. POINTS D'INFORMATIONS

8.1 Adoption des règles de fonctionnement du service de garde 23-24 – dépôt pour consultation.

Geneviève nous enverra, via courriel, les règles de fonctionnement du service de garde 23-24. Elle demande aux membres du CÉ d'en faire la lecture et de procéder à l'adoption au prochain CÉ.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Activités spéciales et sorties

Nous confirmons que la sortie à Ottawa aura bien lieu.

Nathalie D. mentionne qu'il y a 2 nouvelles activités que le 3^e cycle aimerait bien faire.

- Les mots s'animent : C'est un ancien collègue de St-Édouard, enseignant en art dramatique, qui viendrait animer une histoire d'horreur.
- Art du cirque : De vrais artistes viendront animer et faire des activités que l'on voit dans des cirques.

Geneviève annonce qu'elle prévoit une activité dans le style de « classe nature ». Soit que ce soit au ZOO ÉCOMUSÉUM ou au PARC DES GUÊPES. Ce n'est pas tous les groupes qui pourront participer à cette classe nature spéciale, on procèdera à une pige.

Comme il y a eu beaucoup de mouvement d'enseignant auprès du groupe 931, ils n'ont pas eu la chance de faire une activité cette année. Les membres du CÉ ont donc décidé, à l'unanimité, que ce groupe aura automatique le droit de participer à la sortie « classe nature ».

9.2 Piste de solution pour pénurie de personnel SDG/SDM

Le problème ne s'est pas amélioré depuis le début de l'année. Geneviève nous informe qu'elle fait des démarches auprès des RH pour savoir quoi faire.

Est-ce que ce sera possible de demander à des enseignants de rester en classe pour certains midis?



Nous pourrions faire de la sensibilisation auprès des parents (qui sont à la maison à l'heure du midi) s'ils pourraient être intéressés à faire du pairage au diner. Cela

consisterait à accueillir leur enfant et quelques amis pour qu'ils dinent chez le parent en question. Ceci aurait pour effet de désengorger les groupes. Simon suggère à Sonia de faire appel au centre local d'emploi.

9.3 Langage chez les jeunes

Krystel est troublée d'entendre le langage des jeunes à l'extérieur. Elle mentionne un grand manque de respect dans la façon de s'aborder entre eux. Geneviève mentionne que l'éducation du respect entre autrui est une responsabilité partagée entre les parents, l'école et la société.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

11. TOUR DE TABLE

- a. Mot du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- b. Information de la présidence du conseil d'établissement
Aucune information à mentionner
- c. Information des membres du personnel de l'école
- d. Aucune information à mentionner
- e. Information de la responsable du service de garde
Aucune information à mentionner
- f. Information de la direction d'école
Aucune information à mentionner

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Geneviève à 20h45.



Accepté à l'unanimité
CE22/23-33